

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AI

SÉANCE DU 12 JUILLET 2024

Sous la présidence de : Monsieur Jean-François FOUNTAINE.

Autres membres présents : Madame Danièle CARLIER-MISRAHI - Monsieur Jean-Bernard HARENG - Monsieur Vivien JULHES - Madame Chantal MURAT – Madame Aya KOFFI - Madame Anne de CHALENDAR - Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX - Monsieur Eric PASQUIER - Madame Marie-Bernadette GAUTHIER-VATRÉ - Madame Frédérique MORANGE - Monsieur El Abbès SEBBAR.

Etaient absents/excusés: Madame Anne-Marie BAUDON (pouvoir à M. HARENG) – Monsieur Jean-Claude COSSET (pouvoir à Mme KOFFI) - Madame Delphine CHARIER (pouvoir à M. FOUNTAINE) - Madame Françoise COHEN (pouvoir à Mme FLEURET-PAGNOUX) - Madame Catherine MARCY (pouvoir à Mme CARLIER-MISRAHI).

Secrétaire de séance : Madame Chantal MURAT

Dates de convocation.....	9 juillet 2024
Nombre de membres en exercice.....	17
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration.....	17
Nombre de votants.....	17
Nombre d'absent	0
Pour.....	17
Contre	0
Abstention :	0

N°11 : Thé dansant du 26 novembre 2024

Monsieur Le Président expose que dans le cadre des actions de lutte contre l'isolement social chez les personnes âgées, le CCAS de LA ROCHELLE organise, 2 fois par an, un thé dansant à l'attention des personnes âgées rochelaises.

Le prochain thé dansant est prévu **le mardi 26 novembre 2024** à la salle des fêtes de VILLENEUVE LES SALINES de 14h à 18h.

Le principe d'un spectacle réalisé par les seniors est reconduit à la demande de l'ensemble du public (enquête de satisfaction). Le programme prévisionnel de l'après-midi festif est le suivant :

- ↳ Un spectacle interprété par les seniors (chorale) ;
- ↳ Une dégustation de mignardises préparées par la section « Production culinaire et Service » du Lycée DORIOLE. Le service sera assuré par les lycéens ;
- ↳ Un spectacle présenté par un artiste (tour de chants et animation dansante).

La prestation du Lycée DORIOLE est prévue pour 130 personnes environ (participants et invités du CCAS).

Le budget prévisionnel se répartit comme suit :

Salle des fêtes VLS	0,00 €
Artiste avec GUSO	500,00 €
Prestation culinaire + Boissons+vaisselle	1 400,00 €
Sécurité civile	250,00 €
Décorations diverses	60,00 €
Nappes	320,00 €
Tickets	0,00 €
Maitre de chœur spectacle	1 300,00 €
Communication (affiches)	50,00 €
SACEM	150,00 €
Déjeuner du 16 mai	150,00 €
TOTAL	4 180,00 €

Publié le 27/07/2024

Le budget sera équilibré par :

La participation des personnes âgées 600 €
La participation du CCAS 3580 €

Une participation sera demandée aux seniors en fonction des revenus selon le barème des prestations servies de la CNAV (pas d'augmentation par rapport au thé dansant de mai 2024).

Revenus annuels pour une personne seule	Revenus annuels pour un couple	Proposition de tarif pour la participation au thé dansant par personne
<1400 euros	<2200 euros	6 euros
>1401 euros	>2201 euros	11 euros

Au vu des éléments présentés, il est proposé de valider la proposition tarifaire par personne.

CETTE PROPOSITION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE
Pour extrait certifié conforme.

Le Président du CCAS,

Jean-François FOUNTAINE